



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse
Le 13/02/2023
Madame le Maire, Odile MALTOFF
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,
Vous êtes conviés à la prochaine réunion du conseil municipal :

Jeudi 16 février 2023
À 19h00 à la Mairie

Ordre du jour

➤ **FINANCES PUBLIQUES** :

- SDEY : renouvellement GAZ
- Piste éducation routière : subvention
- Subventions associations
- Ecole Elémentaire : participation financière définitive pour le séjour pédagogique
- RODP 2023 : ENEDIS 2023

➤ **MARCHE PUBLIC** :

- Création Espace Multiservices : Mise en consultation

➤ **PERSONNEL** :

- Avancement de grade pour 3 agents sur l'année 2023

➤ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AUXERRE** :

- Marché de prestation de service pour les eaux pluviales : groupement de commande
- Convention ADS pour 2023

➤ **DIVERS**

- Candidature pour Yonne tour sport
- Visite du Sénat avec la classe du CM2
- Présentation schéma camping-car

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire

Odile MALTOFF



CONSEIL MUNICIPAL

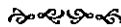
L'an deux mil vingt trois, le 16/02/2023 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

Etaient présents : M. GUIBERT Jean-Paul, Mme MALTOFF Odile, M. MOUY Christophe, Mme CHAMFORT Aurélie, Mme GAUTHIER Liliane ; M. POISSON Jean-Baptiste ; M. DUCHEMIN Philippe ; M. MOUSSU Noël, Mme LIPS Elisabeth ;

Absents excusés : Mme LEPROUST Marie-Ange ; M. CARBONNEAUX Jacques ; M. Damien DUFOUR ; Mme Magali Bernard

Pouvoirs : M. CARBONNEAUX Jacques donne pouvoir à Mme LIPS Elisabeth ; Mme BERNARD Magali donne pouvoir à Jean Baptiste POISSON

Secrétaire : M. MOUY Christophe



Le compte-rendu de Conseil Municipal du 19 janvier 2023 est lu par Mme le Maire et approuvé.

Vote 11 pour

FINANCES PUBLIQUES

1) Renouvellement GAZ

Mme le Maire informe les conseillers que la structure, COMMUNE DE COULANGES LA VINEUSE, est membre du Groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté coordonné par le SIEEEN.

À ce titre, la commune exécute les marchés de FOURNITURE DE GAZ NATUREL, auprès de Gaz de Bordeaux, dont l'échéance arrivera le 31 décembre 2024.

Afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie de nos points de livraison au 1^{er} janvier 2025, les syndicats départementaux d'énergies préparent début 2023 le renouvellement des marchés dont la période de fourniture s'étendra de 2025 à 2027.

Pour permettre à la commune de Coulanges de bénéficier des prochaines consultations à venir, il est demandé de **confirmer notre engagement dans le Groupement d'ici le 15 mars 2023**.

Cette année, le Groupement démarre très tôt la phase de confirmation d'engagement.

En effet, les prix du gaz naturel sur les marchés de gros sont très volatiles et élevés du fait de la crise énergétique. Afin de réduire son exposition aux aléas des marchés de gros, et donc celle des membres, le Groupement souhaite disposer d'une période d'exercice de l'achat d'au moins 14 mois pour couvrir la première année de livraison (2025) dans le cadre de sa stratégie d'achat.

Vote 11 pour



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

2) Piste éducation routière : subvention

Mme le Maire informe les conseillers municipaux que M Marandon a inscrit sa classe pour la piste d'éducation routière, pour sa classe de CM2.
Pour ce faire, une subvention de 150 € par classe est demandée.

Vote pour 11

3) Subventions associations

Mme le Maire informe les conseillers que des demandes de subventions ont déjà été transmises en mairie. Cependant, il en manque certaines des associations de la commune de Coulanges. La date limite de réception est fixée au 15 mars 2023. Une réunion des associations coulangeoises est prévue pour le samedi 4 mars de 10 h à 12h, à la salle des fêtes afin de discuter de leur planning, de festivités 2023, respectif.

4) Ecole Élémentaire : participation financière définitive pour le séjour pédagogique

Mme le Maire informe les conseillers que le coût définitif de la classe découverte organisée par le directeur de l'école élémentaire est de 4 066.65 €. Ce séjour a lieu fin février 2023.
Le montant de 4 066.65 € sera versé sur le RIB de la coopérative scolaire, comme demandé.

Vote 11 pour

5) RODP 2023 : ENEDIS

Mme le Maire informe les conseillers que la RODP de 2023, au titre d'ENEDIS est d'un montant de 234 €.

Vote 11 pour

MARCHE PUBLIC

1) Création d'un espace multiservices : demandes de subvention

Mme le Maire informe les conseillers que le maître d'œuvre a remis l'estimation des travaux, qui est d'un montant global de 165 610 € HT.

OBJET DES DEPENSES	MONTANTS HT €
Réhabilitation du local	120 500
Maitrise d'œuvre	16 200
Diagnostic amiante et plomb avant travaux	620
Mission CSPS	1 190
Mission bureau de contrôle	2 100
Aménagement intérieur	25 000
TOTAL :	165 610

Il est donc proposé de demander une subvention :

- à hauteur de 40 % de la dépense total au titre de la DETR,
- à hauteur de 40% au titre de Villages Yonne



- à hauteur de 40% au titre du CRTE.

Vote pour 11

PERSONNEL

1) Créations de postes

Mme le Maire informe les conseillers que 3 postes doivent être créés cette année 2023 afin de respecter l'évolution de carrière du personnel.

Les 3 postes à créer sont

- Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe
- Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe
- Adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe

Vote pour 11

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AUXERRE

1) Marché de prestation de service pour les eaux pluviales : groupement de commande

Mme le Maire informe les conseillers que la communauté d'Agglomération d'Auxerre propose un groupement de commande pour l'entretien des ouvrages d'eau pluviale. Afin de pouvoir y prétendre, une délibération doit être effectuée avant juin 2023.

Vote pour 11

2) Convention de mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Mme le Maire informe les conseillers que la communauté d'Agglomération d'Auxerre propose un renouvellement de convention concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme pour l'année 2023.

Vote pour 11

VIE PUBLIQUE

1) Nomination rue « Croix Blanche »

Mme le Maire informe que l'habitation, en structure bois, située dans la rue familièrement nommée « rue croix blanche » n'a toujours pas de numéro ni de nom de rue.

Il apparaît obligatoire de rectifier ce manque.



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Le conseil propose de nommer cette rue : rue Croix blanche et d'attribuer le numéro « 2 » à cette habitation.

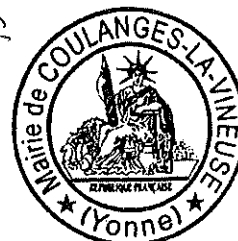
Vote 11 pour

DIVERS

- 1) Candidature pour Yonne Tour Sport : Mme le Maire informe les conseillers que la commune de Coulanges-La-Vineuse a posé sa candidature pour accueillir cette manifestation sur 2023.
- 2) Visite du Sénat avec la classe de CM2 : Mme le Maire informe les conseillers que visite du sénat est organisée cette année pour effectuer une visite du Sénat avec la classe de CM2.
- 3) Présentation schéma camping-cars transmis par la communauté d'Agglomération d'Auxerre
- 4) Installation médecin à Vincelles : le conseil ne versera pas d'aides
- 5) Musée : Une demande d'une entreprise a été faite à la mairie pour faire visiter le Musée à des clients. Une rencontre avec ladite entreprise sera effectuée prochainement pour avoir plus de précisions.
- 6) Droits SACEM : La SACEM propose certaines offres aux communes qui pourraient être profitables aux associations. Ces dernières seront étudiées plus précisément avant d'être éventuellement proposées.

La séance est levée à 23 h00.

Le Maire,
Odile MALTOFF



Délibérations prises au cours du
Conseil Municipal ordinaire du 16/02/2023 :

- DÉL n° 2023-005 : Création du poste Adjoint adm territorial principal de 1^{ère} classe
DÉL n° 2023-006 : Convention Groupement Gestion eaux pluviales / CA
DÉL n° 2023-007 : Piste éducation routière : subvention
DÉL n° 2023-008 : Classe découverte : subvention
DÉL n° 2023-009 : RODP 2023 : ENEDIS
DÉL n° 2023-010 : Création du poste Adjoint adm territorial principal de 2^o classe
DÉL n° 2023-011 : Création du poste Adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe
DÉL n° 2023-012 : Nomination rue Croix blanche
DÉL n° 2023-013 : Espace multiservice : dossiers de subvention

Prochain conseil municipal

Jeudi 23 MARS 2023

A 19h00 à la MAIRIE



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Signatures des membres du Conseil Municipal Ordinaire présents à la séance du 16/02/2023

Mme MALTOFF Odile :

M. MOUY Christophe :

M. GUIBERT Jean-Paul :

M. POISSON Jean-Baptiste :

MME CHAMFORT Aurélie :

MME GAUTHIER Liliane :

M. MOUSSU Noël :

MME LIPS Elisabeth :

M. DUCHEMIN Philippe :